



Planning des séances collectives – Août 2026

En bleu : Idéal pour les chiots et adultes récemment adoptés.

En vert : Travail en milieu quotidien, idéals pour tous, les objectifs seront adaptés à votre situation, vous pouvez faire ce type de séances plusieurs fois.

En orange : Séance pour les chiens ayant déjà vus les exercices en atelier et / ou en séance individuelle.

En rose : Séance loisirs ouverte à tous les chiens.

Samedi 1 Août à 9h : Séance en forêt

Villemer – terrain de foot

Travailler la marche cool, le suivi et le rappel en longe.

Samedi 1 Août à 17 h : Séance en ville

Migennes

Travailler la marche au pied et la marche cool, travailler les croisements chiens & passants, socialisation (bruits de la ville, vélo, pont, ...).

Vendredi 7 Août à 17h : Séance en forêt

Villemer – terrain de foot

Travailler la marche cool, le suivi et le rappel en longe.

Samedi 8 Août à 9h : Séance jeux et défis – Les croisements en laisse

Villemer – terrain de foot

Défis ludiques pour apprendre ou réviser les croisements en laisse

Samedi 8 Août Juillet à 17h : Séance en forêt

Villemer – terrain de foot

Travailler la marche cool, travailler les croisements chiens, le suivi et le rappel en longe.

Vendredi 14 Août à 17 h : Séance en ville

Migennes

Travailler la marche au pied et la marche cool, travailler les croisements chiens & passants, socialisation (bruits de la ville, vélo, pont, ...).

Samedi 15 Août à 9h : Séance jeux et défis – Les croisements en laisse

Villemer – terrain de foot

Défis ludiques pour apprendre ou réviser les croisements en laisse

Samedi 15 Août à 17 h : Séance en forêt

Villemer – terrain de foot

Travailler la marche cool, travailler les croisements chiens, le suivi et le rappel en longe.

Vendredi 21 Août à 9h : Séance en forêt

Villemer – terrain de foot

Travailler la marche cool, le suivi et le rappel en longe.

MEMO PRATIQUE POUR LES SEANCES COLLECTIVES

Les places sont limitées à 4-5 chiens, l'inscription est donc obligatoire au minimum 12H avant la séance par mail ou téléphone.

Les chiennes en chaleur ne sont pas autorisées en séance.

Vous devez prévenir en cas d'annulation de participation au minimum 12h avant la séance. Dans le cas contraire, la séance vous sera facturée.

En cas de mauvaise météo, le lieu de rendez-vous pourra être modifié. Un texto vous sera envoyé 1h avant au maximum.



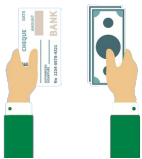
Prévoir :



- Des friandises et de l'eau pour votre chien.
- Des sacs pour ramasser les oublis éventuels.
- Assurez vous des vaccins et protection anti-parasitaires de votre chien, surtout pour la forêt, nous vous conseillons vivement le vaccin contre la toux de chenil en intra-nasal.
- Venez avec des chaussures de marche (tong, talons interdits).

Les lieux de rendez-vous sont fixés en fonction des thèmes, pensez à y faire attention pour éviter les erreurs.

Il est indispensable de se présenter à l'heure au lieu de rendez-vous pour une bonne organisation. La séance dure 1h à 1h30 maximum.



La séance est facturée 15 euros quel que soit le thème. Le forfait de 5 séances est facturée 60 euros. Les paiements en chèques ou espèces sont acceptés.

Merci de respecter les gestes barrières :

- annuler votre participation en cas de symptômes (fièvre, toux, etc.).



Planning des séances collectives – Août 2026

Villemer – Stade de Foot

Rue de Châtillon 89113 Valravillon



Migennes – Centre Ville

Parking du Cabaret l'Escale – Place Eugène Laporte 89400 Migennes



Planning des séances collectives – Août 2026

